

Le Codéveloppement

Qu'est-ce que c'est ?

Un groupe de pairs comme lieu de développement, de professionnalisation et de ressourcement

Un **temps de parole**, un lieu de rencontre entre pairs dans un **espace de confiance, d'écoute, de respect, de support mutuel dans un cadre strict de confidentialité.**

Un groupe

de 6 à 7 pairs / managers

Se réunissant sur un cycle de 4 à 6 ateliers de 3 heures sur un an

Principes d'action

Un **processus** qui structure la parole, l'écoute, la réflexion et qui incite à l'action.

Les participants apprennent de leurs expériences respectives.

Ils contribuent à la réflexion qu'un collègue mène sur sa pratique. Tous les participants en tirent **profit** pour mieux aborder leurs rôles de managers et assoir leur légitimité

L'apprentissage se fait au fil du temps, pendant et entre les séances

Pourquoi y participer ?

- ✓ Bénéficier d'un espace de respiration et prise de recul sur sa pratique professionnelle
- ✓ Nettoyer ses lunettes/angles morts et élargir ses horizons pour développer sa posture
- ✓ Enrichir et nourrir sa pratique professionnelle et puiser de nouvelles idées dans la pratique de ses pairs
- ✓ Aborder des problématiques de son quotidien professionnel, partager des préoccupations et/ou clarifier des projets entre acteurs impliqués dans la stratégie d'entreprise

Compétences développées

- Renforcer sa pratique professionnelle avec de nouveaux savoirs, savoirs être, savoir-faire, savoir agir
- Mieux percevoir ses propres grilles d'analyses et ses stratégies d'action
- Partager et transmettre ses savoirs
- Développer ses compétences interpersonnelles : écoute, questionnement, observation, communication
- Prendre du recul
- Apprendre à aider, à être aidé – posture de coach et coaché
- Faire appel à un groupe de pairs pour développer l'intelligence collective et trouver de nouvelles pistes d'actions
- Avoir un groupe d'appartenance professionnelle
- Se constituer un réseau relationnel et savoir l'activer

Conditions de réussite

1- Règle d'assiduité et de ponctualité

Chacun s'engage sur le cycle et venir à chaque séance

2- Règle de co-responsabilité

Chacun est partie prenante de la dynamique positive du groupe

3- Règle de liberté

Parler Vrai

4- Règle de confidentialité

Chacun s'engage à ne pas faire état ou utiliser à l'extérieur du groupe les situations vécues en séance

5- Règle de Respect

S'enrichir de nos différences

Ouverture et Respect
Parler Vrai
Engagement
Confidentialité
Enthousiasme et Liberté



Comment se déroule une séance ?

- Une séance s'organise sous la forme d'une intervision au cours de laquelle chacun des membres apporte les sujets (Projets / préoccupations, ou problématiques) qu'il souhaite mettre au travail du groupe. Le groupe décide en commun des choix du et/ou des sujets à traiter.
- Lorsque ce choix est fait, la personne ayant apporté ce sujet devient alors le client du groupe et les autres membres les consultants.
- Le formateur facilite alors le processus d'échanges en s'appuyant sur les principes d'une séance de Co-développement / Coaching / facilitation. La séance de codéveloppement se déroule en 8 étapes



Processus d'un atelier
Codéveloppement



Notre parti pris

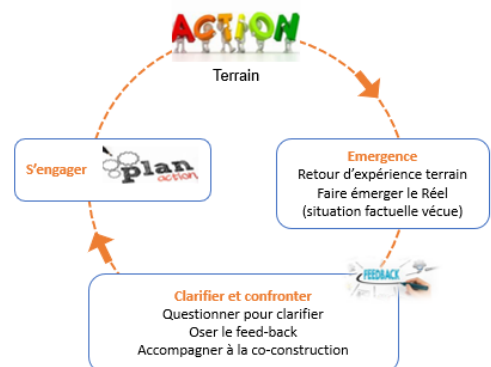
Chacun est **acteur et solidaire**

Nous respectons la vision du monde de chacun

Nous ne cherchons pas une « vérité » que l'on puisse imposer à autrui,
on cherche avant tout à ce que

chacun trouve ses solutions d'action

grâce à **l'échange, le débat et la convergence**



Votre interlocutrice OrCadre

Anne de Saint-Louvent – anne.desaintlouvent@orcadre.fr – 06 24 17 82 74

